

# CHARGE D'ETUDES (H/F) PLANIFICATION / TERRITOIRES

Association Loi 1901, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise regroupe dans son partenariat l'Etat, des collectivités locales et territoriales (dont l'Etablissement public du SCoT de la région urbaine grenobloise et le Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise) et le Département de l'Isère. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence élabore des démarches d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et ce à des échelles variées. L'effectif de l'Agence compte 62 collaborateurs (environ 60 ETP), pour un budget total de 5,3 M€ environ, provenant exclusivement de fonds publics.

Organisée par pôles multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme d'activités au travers d'équipe-projets. Ces productions sont définies dans un programme pluriannuel, sur la base duquel ses partenaires apportent leur contribution financière à l'Agence. Dans le cadre du Projet d'Agence 2015-2020, Acte II, elle a reconfiguré son offre de services pour mieux soutenir les politiques publiques, de la planification à grande échelle au projet local, en mettant en œuvre un champ d'expertise pluridisciplinaire toujours plus large.

Dans le cadre d'un renforcement pour répondre au surcroît d'activité, l'Agence d'urbanisme est aujourd'hui amenée à consolider ponctuellement ses moyens dans les domaines de la planification territoriale, de l'urbanisme réglementaire et de l'urbanisme de projet, et notamment dans l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux en particulier celui de Grenoble Alpes Métropole

## LES MISSIONS

Placé sous l'autorité des Responsables du Cadre « Stratégies et Territoires », et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, **le (la) chargé(e) d'études Planification / Territoires sera amené(e) à contribuer à la finalisation des plans locaux d'urbanisme intercommunaux**, en premier lieu celui de Grenoble-Alpes Métropole.

Il s'agit plus précisément de :

- **Participer à l'élaboration du PLU intercommunal de la Métropole** au sein de l'équipe projet dédiée à l'Agence d'urbanisme, en lien avec toutes les politiques métropolitaines (territoriales et sectorielles) à l'œuvre sur ce territoire, dans un contexte d'évolutions institutionnelles majeures.
- **Jouer un rôle d'interlocuteur communal pour plusieurs communes, en appui d'un urbaniste confirmé**, en coordination étroite avec les référents territoire de Grenoble-Alpes Métropole et les communes (services et élus) d'une part, et avec le référent territoire et les chefs de projet du PLUi côté Agence d'autre part.
- **S'investir dans la phase réglementaire** : règlement écrit, plans de zonage et des prescriptions, orientations d'aménagement et de programmation) ;
- **Contribuer à la production / formalisation spécifique de certains volets du dossier de PLUi** : diagnostics territoriaux et thématiques, analyse des capacités de mutation et de densification...;
- **Participer à la réalisation finale des documents portés à l'arrêt et à l'approbation du PLUi**, notamment la formalisation des pièces du rapport de présentation (diagnostic territorial, justification des choix et des règles retenus, intégration de l'évaluation environnementale, formalisation des orientations d'aménagement et de programmation...)

## PROFIL

Les candidats devront avoir :

- Une **solide formation de 3ème cycle** en urbanisme, à l'issue d'études de géographie, d'urbanisme, d'IEP ou d'une formation ingénieur, architecte ;
- Une **formation complétée par la maîtrise des outils** informatiques de représentation graphique : SIG (QGIS) et DAO (Illustrator), et des logiciels de bureautique (Suite Office) ;
- Une **pratique professionnelle de 3 années minimum** dans le domaine de la planification, intégrant notamment une expérience du travail en équipes pluridisciplinaires et équipes-projet en agence d'urbanisme, structure similaire, collectivité ou bureau d'études.

Les **compétences et qualités recherchées** :

- Bonne appréhension de la planification intercommunale et de ses enjeux politiques et institutionnels.
- Intérêt pour le travail en équipe et pour la contribution à des démarches et études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires. Qualité relationnelle favorisant le travail en équipe.
- Rigueur intellectuelle et méthodologique. Qualités rédactionnelles et d'expression orale. Capacité à être force de proposition et de dialogue.
- Capacité à restituer et à rendre compte (reporting)
- Capacités de synthèse et de travail à des échelles variées.
- Bonne maîtrise des outils d'observation territoriale (QGIS) et d'expression graphique (Illustrator).
- Qualification OQPU appréciée

## NATURE ET DUREE DU CONTRAT

A temps plein et à durée déterminée (**CDD de 9 mois**)

Rémunération à déterminer selon formation, nature et durée de l'expérience.

Echéance : **poste à pourvoir au plus tôt**

## CANDIDATURE

**Réponse attendue avant le 12 janvier 2018** à adresser à : Agence d'urbanisme de la région grenobloise –

Monsieur Benoît PARENT, Directeur général ; 21 rue Lesdiguières ; 38000 GRENOBLE ;

ou par courriel à [florence.duband@aurg.asso.fr](mailto:florence.duband@aurg.asso.fr)